

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
VILLE DE COMMERCY  
PROCÈS VERBAL  
SÉANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023  
AL/NC**

Envoyé en préfecture le 17/04/2023  
Reçu en préfecture le 17/04/2023  
Publié le  
ID : 055-215501222-20230417-2023\_047-DE

**Objet : Affectation des résultats 2022 – Budget Eau  
N° : DCM2023/047**

**PUBLIÉE LE : 19/04/23**

L'an deux mille vingt trois, le **mardi 11 avril à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 3 avril 2023.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Jean-Philippe VAUTRIN, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GÉNART.

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Martine JONVILLE, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Gérard LANDO, Jean-Benoît JANNOT.

**ÉTAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR :**

Mesdames : Martine MARCHAND qui donne pouvoir à Gérald CAHU

Liliane BOUROTTE qui donne pouvoir à Sandrine KIEFER

Nelly LOMBARD qui donne pouvoir à Martine JONVILLE

Céline ÉTIENNE qui donne pouvoir à Carole DELAMARCHE

Annette DABIT qui donne pouvoir à Élise THIRIOT

Messieurs : Florent CARÉ qui donne pouvoir à Jean-Philippe VAUTRIN

Philippe ROCHAT qui donne pouvoir à Angélique GÉNART

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** Madame et Monsieur : Laila AHADDAR et Benoît REYRE

**ABSENTES :** Mesdames : Laetitia SACCHIERRO et Jessica LEROY

**Conseillers en exercice : Présents : 18 - Absents : 4 – Pouvoirs : 7 - Votants : 25**

**Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.**

*Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*

Les résultats de l'exercice 2022 du budget Eau se présentent comme suit :

**Section de fonctionnement**

- Résultat de l'exercice 2022	109 108,37 €
- Report à nouveau 2021	184 677,61 €
<b>- Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2022</b>	<b>293 785,98 €</b>

**Section d'investissement**

- Résultat de l'exercice 2022	82 153,89 €
- Report à nouveau 2021	-168 615,28 €
<b>- Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2022 (hors RAR)</b>	<b>-86 461,39 €</b>
- Restes à réaliser (dépenses)	21 495,00 €
- Restes à réaliser (recettes)	0,00 €
<b>- Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2022</b>	<b>-107 956,39 €</b>

Il est proposé au Conseil municipal :

- **DE VALIDER et D'AFFECTER** ces résultats comme suit :
  - Excédent de fonctionnement à l'article 002 : 185 829,59 €
  - Excédent de fonctionnement capitalisé à l'article 1068 : 107 956,39 €
  - Déficit d'investissement à l'article 001 : 86 461,39 €

Après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 5 abstentions (Olivier GUCKERT, Jean-Benoît JANNOT, Carole DELAMARCHE, Gérald LANDO Céline ÉTIENNE donne pouvoir à Carole DELAMARCHE)

Le Conseil municipal, décide :

- **DE VALIDER et D'AFFECTER** ces résultats comme suit :
  - Excédent de fonctionnement à l'article 002 : 185 829,59 €
  - Excédent de fonctionnement capitalisé à l'article 1068 : 107 956,39 €
  - Déficit d'investissement à l'article 001 : 86 461,39 €

Le Maire

Jérôme LEFÈVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification**